Image not found or type unknown

L'employeur peut-il imposer au salarié l'augmentation ou la réduction de son temps de travail ?

publié le **05/07/2012**, vu **889 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

La réduction ou l'augmentation du temps de travail d'un salarié ne constitue pas forcément une modification de son contrat de travail. L'employeur peut donc l'imposer aux salariés dans certaines hypothèses.

Lire l'article

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés